

Jeudi 11 janvier 2018

Éboulement de terrain à Mayotte

Communiqué de presse d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer

À la suite de précipitations particulièrement importantes, une famille d'habitants de Koungou à Mayotte a été victime d'un éboulement de terrain ces dernières heures. Une mère de famille et ses quatre enfants ont perdu la vie. Une fillette de 6 ans vivant dans l'habitat a survécu.

Les services de la préfecture, en lien avec la mairie de Koungou, sont pleinement mobilisés pour soutenir les populations dans cette terrible épreuve et prendre les mesures qu'imposent l'urgence : évacuation de la zone, sécurisation du site et relogement pour les sinistrés.

Au vu des nouvelles précipitations attendues dans les prochaines heures et par mesure de protection, une zone de danger et un arrêté de péril sont en train d'être constitués.

Le préfet s'est entretenu ces dernières heures avec le père de famille et un appui psychologique lui a été proposé, en lien avec la mairie et les services du Centre Hospitalier de Mayotte. Le vice rectorat a fait le nécessaire pour accueillir les camarades de classe des jeunes disparus dans les meilleures conditions.

De son côté, le Tribunal de grande instance de Mamoudzou vient d'ouvrir une enquête pour faire la lumière sur les causes du drame.

Ces catastrophes doivent être évitées.

La ministre des outre-mer a demandé au préfet de réunir en urgence les services de l'État concernés et les élus de Mayotte pour trouver des solutions de mise à l'abri pour les individus en situation de péril imminent sur l'ensemble du territoire pendant la saison des pluies.

Le Gouvernement est engagé dans la lutte contre l'habitat précaire et illégal et la construction d'hébergements d'urgence. Ces dispositifs seront renforcés.

Annick Girardin adresse ses condoléances aux proches des victimes et invite les personnes exposées à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité de la préfecture.